

**APPEL A LA CONCURRENCE POUR L'ATTRIBUTION DE LICENCES EN VUE
DE L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION DE RESEAUX PUBLICS DE
TELECOMMUNICATIONS UTILISANT DES TECHNOLOGIES
MOBILES DE 4^{ème} GENERATION AU ROYAUME DU MAROC**

Modalités de retrait du dossier de l'appel à concurrence

1. Date de retrait du Dossier de l'Appel à Concurrence :

A partir du 17 novembre 2014.

2. Lieu du retrait :

A Rabat, au siège de l'ANRT à l'adresse suivante :
Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Ryad, Rabat, 10.100, Maroc.
Chaque jour ouvrable entre **09H00 et 12H**.

3. Quels documents contient le dossier de l'appel à concurrence :

- un **Cahier des Charges** fixant les conditions pour l'établissement et l'exploitation des réseaux objet de l'appel à concurrence ;
- un **Règlement de l'appel à concurrence** fixant les règles applicables à ce processus ainsi que les critères d'évaluation.

4. Quels documents présenter pour effectuer le retrait ?

- le **formulaire ci-joint dûment complété** ;
- la **pièce d'identité** (CNI ou passeport) de la personne qui effectue le retrait ;
- le **reçu de paiement** des frais de retrait (cf. points 5 et 6 ci-après).

5. Frais de retrait du Dossier de l'Appel à Concurrence :

48.000 DHs TTC (quarante-huit mille dirhams toutes taxes comprises).

6. Modalités de paiement :

Le paiement peut se faire selon l'un des modes suivants :

i. Par chèque bancaire libellé au nom de «ANRT».

*Les chèques pour des banques **non domiciliées au Maroc** sont acceptés. Ils doivent porter un montant équivalent à 48.000 dirhams.*

ii. Par virement bancaire au compte de l'ANRT : en présentant, au moment du retrait l'original du reçu de virement d'un montant de

48.000 dirhams (net de frais bancaires à partir du Maroc ou de l'étranger) et en remettant à l'ANRT une copie lors du retrait :

Référence compte ANRT :

- a. Banque : BMCI (Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie)**
- b. Compte : n° 013 810 010 70 0000 72 001 01 94**
- c. Agence de Rabat, Route de Zaer, Rabat**
- d. SWIFT : BMCIMAMC**

Dès réception de la copie de l'ordre de virement, la version électronique du dossier de l'appel à concurrence est envoyée par courrier électronique. La version papier dudit dossier, accompagnée de l'original du reçu de retrait sont envoyés par courrier rapide après la réception du virement.

- iii. En espèces :** quand vous vous présenterez à l'ANRT, les modalités pratiques de ce paiement vous seront précisées.

7. Contact pour plus d'informations :

Veuillez-vous adresser à :

M. DRISS BENAYACHI LALAMI.

Tél. : +212 (0) 537 718 604

+212 (0) 537 718 650

Fax : +212 (0) 537 203 862

Courriel : licences4G-ac@anrt.ma

Formulaire à compléter

Informations sur la personne effectuant le retrait :

Nom et prénom	
N°CNI ou N° passeport	

Informations sur la société au profit de laquelle le retrait est effectué :¹

Société participante (*)	
Adresse (*)	
1^{er} N° téléphone (*)	
2^{ème} N° téléphone	
Télécopie (*)	
Personne à contacter (*)	
E-mail (*)	

**Signature de la personne
effectuant le retrait**

¹ : Ces informations sont utilisées pour l'envoi de toute notification ultérieure par l'ANRT.

(*) : Information obligatoire. Si la société est en cours de création ou sera créée ultérieurement, la personne devra indiquer (société, actionnaire, ...) pour le compte de qui le retrait est effectué.